

## Montreuil : de nouvelles stations Velib'

Montreuil est une ville soucieuse de la diversité des besoins de mobilité des habitants. Elle conçoit son développement en protégeant l'environnement, en favorisant la santé des Montreuillois-es et en préservant leur qualité de vie.

**C'est pour répondre à ces défis et parce que Montreuil compte le plus grand nombre d'abonnés longue durée Vélib' de la Seine-Saint-Denis**, que les élus de Montreuil, réunis en Conseil municipal le 28 juin 2017, ont décidé d'adhérer au nouveau Syndicat mixte Autolib' et Vélib' Métropole.

**Cette adhésion va permettre aux Montreuillois de bénéficier de la nouvelle génération des vélos Vélib' et à la Ville d'augmenter de 13 à 21 le nombre de stations Vélib'**, en les répartissant sur l'ensemble du territoire de la ville, là où la densité de logements, d'emplois et de commerces garantit le bon fonctionnement du service.

Le développement de ce réseau de transport alternatif au déplacement automobile est un des éléments essentiels de la politique menée par la Ville en faveur des mobilités durables et de la lutte contre la pollution de l'air.

En adhérant au nouveau dispositif Vélib', **Montreuil se donne l'opportunité de proposer ce service de déplacement sur l'intégralité du territoire** et de répondre aux attentes des Montreuillois.

**Montreuil développe une politique ambitieuse du vélo en ville faisant la part belle à la petite reine** : projets de parcs à vélo nouvelle génération pour laisser son vélo en toute sécurité, kilomètres de pistes et bandes cyclables, couloirs vélo-bus, double-sens cyclables et zones 30, garantissant une circulation apaisée favorisant la cohabitation entre les différents modes de déplacement...

Ces derniers mois, Montreuil est allée plus loin en expérimentant la suppression des répétiteurs installés sur les feux tricolores créant naturellement



un sas-vélo qui renforce la sécurité des deux-roues.

La Ville a multiplié la pose d'arceaux à vélo facilitant l'intermodalité des modes de transport et vient d'installer les premières pompes à vélo gratuites dans l'espace public.

Montreuil soutient également le marquage Bicycode permettant d'identifier un vélo perdu ou volé et peut compter sur un réseau d'associations très actives en faveur de l'usage du vélo en ville (Ohcyclo, Vivre à vélo). Ces associations mènent notamment des ateliers auprès des habitants pour leur apprendre la pratique du vélo.

### Contact presse :

**Barbara Lux**, attachée de presse du Maire Patrice Bessac / 06.80.51.66.26 – [barbara.lux@montreuil.fr](mailto:barbara.lux@montreuil.fr)

**Jean Tilloy**, attaché de presse de la Ville de Montreuil / 06.63.12.85.10 / 06.30.71.80.07 / 01.48.70.60.38 – [jean.tilloy@montreuil.fr](mailto:jean.tilloy@montreuil.fr)